

<http://www.snetap-fsu.fr/La-formation-professionnelle.html>



La formation professionnelle initiale scolaire en danger !

- Nos Actions - Communiqués -

Date de mise en ligne : vendredi 4 novembre 2011

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Communiqué du bureau national

Entre le **projet d'acte III de la décentralisation** où l'Association des [Régions](#) de France revendique l'entière tutelle de l'enseignement professionnel aux Régions, **l'instruction du 24 octobre 2011 du délégué général à l'emploi et à la formation professionnelle** qui définit les modalités d'accueil des aspirants apprentis et **la déclaration du chef de L'Etat à Nice le 18 octobre** qui entend réserver les classes de 1ère et de terminale du baccalauréat professionnel aux formations par alternance, **il y a là, un terrain de convergences des plus inquiétantes** tant pour les usagers de la formation professionnelle initiale scolaire que pour les personnels et le Snetap-[FSU](#)

Entre ceux qui aspirent à davantage de pouvoir sans autre considération et ceux qui sont à la recherche de levier pour entrer dans le cadre dogmatique des suppressions d'emplois publics, rien dans ces orientations ne vise à améliorer la qualité des formations et l'accès du plus grand nombre à la formation professionnelle.

Les différents plans de relance et campagnes publicitaires en faveur de l'alternance se sont toujours heurtés à la capacité des entreprises à accueillir tous ces apprentis et au nécessaire libre choix des familles et des jeunes entre les différentes voies d'accès à la formation professionnelle. Les nombreuses ruptures de contrat d'apprentissage et de professionnalisation ainsi que les possibilités réduites de poursuite d'étude, comme d'évolution et d'accès à la formation continue, sont étroitement liées à ce libre choix qu'ils entendent préserver.

Ces annonces ,outre les provocations qu'elles représentent à l'égard du service public de formation professionnelle initiale, témoignent du peu de considération portée à l'investissement sur l'avenir des jeunes.

Paris, le 3 novembre 2011

En pièce jointe vous pouvez consulter 2 documents :

- L'un sur les conditions d'accueil des apprentis sans employeur dans les [CFA](#) et sections d'apprentissage définies par la DGEFP
- Le dossier de l'Elysée sur la Formation et l'insertion professionnelle des jeunes (Nice, 18 octobre 2011)